

JUGEMENT DU 12 JANVIER 2015 - N° 14/851

Recours : 20140566

19 JAN. 2015

EXTRAIT DES MINUTES
DU SECRETARIAT GREFFE,
AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS

**TRIBUNAL DES AFFAIRES DE SECURITE SOCIALE
DE LA SAVOIE**

DEMANDEUR :

Caisse R.S.I. Auvergne
Contentieux Sud Est
11 rue Jean Claret
CS 20002
63063 CLERMONT FERRAND CEDEX 1
représenté par Maître CATALDI, Avocat au Barreau de Chambéry,

DEFENDEUR :

Madame ROUSSEAU Patricia
Les Granges
73260 FEISSONS S/ISERE
représentée par son mari, Monsieur ROUSSEAU Serge, dûment
muni d'un pouvoir,

EN PRÉSENCE DE :

**COMPOSITION DU TRIBUNAL lors de l'audience publique des débats, tenue le
1^{er} décembre 2014, avec l'assistance de Madame DELERUE Sylvie, secrétaire assermentée,
et lors du délibéré par :**

- | | |
|-------------------------------|---|
| - Madame ESCALLIER Valérie | - Magistrat, Président |
| - Monsieur GEOFFROY Alexandre | - Assesseur représentant les employeurs |
| - Madame LEBLOND Martine | - Assesseur représentant les salariés |

DEBATS :

A l'audience publique du 1^{er} décembre 2014,
la cause a été débattue puis l'affaire a été mise en délibéré au **12 janvier 2015**.